

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME
Pour les candidats ne disposant pas du diplôme requis
A téléverser sur votre espace sécurisé au plus tard le mardi 3 octobre 2023

Ce document doit impérativement être fourni par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme et/ou d'expérience professionnelle pour se présenter à un concours, accompagné des pièces justificatives mentionnées ci-après.

NOM et Prénom du candidat :

NOM de Jeune fille :

Date de naissance : .. / ... /.. à

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE :

CONCOURS EXTERNE AVEC EPREUVES D'AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE – SESSION 2023

Condition de diplôme(s) normalement requise : Le concours externe avec épreuves d'agent social principal de 2^{ème} classe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme homologué au niveau 3 au sens du cadre national des certifications professionnelles (anciennement V) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

DIPLOMES OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Diplôme préparé	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme*	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	OBTENU (oui/non)	Année d'obtention

*Exemples : niveau 3 (anciennement V) : BEP, CAP, diplôme national du Brevet – niveau 4 (anciennement IV) : Baccalauréat, Brevet de technicien – niveau 5 (anciennement III) : BTS, DUT – Niveau 6 (anciennement II) : Licence, Maitrise, Master 1 – niveau 7/8 (anciennement I) : DESS, Master 2, Doctorat

Fait le :

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document ⁽¹⁾

Signature :

ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES

NOM et Prénom du candidat :

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE :

CONCOURS EXTERNE AVEC EPREUVES D'AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE – SESSION 2023

EMPLOYEUR (Désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPES PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio- professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outil ou méthode employés)

Fait le :

Signature :

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ **Toute fausse déclaration est punie par la LOI (Article 441-6 du Code pénal et Loi du 23 décembre 1901 modifiée)**

**PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT
POUR FAIRE UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME**

Les pièces nécessaires à votre demande doivent impérativement être téléversées sur votre espace sécurisé

CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat,
- une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis,
- une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,
- Tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...),
- Si possible, tout document permettant d'identifier pour chaque activité professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP...).
- Copie du contrat passé dans le cadre d'un service civique ou d'un volontariat international.

CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat,
- une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,
- ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.
- Si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...)
- Copie du contrat passé dans le cadre d'un service civique ou d'un volontariat international, le cas échéant.